



Chiffres Clés 2019

Rapport **annuel**



Services, actions, projets



Finances et gestion



Instances communautaires



Ressources humaines

SOMMAIRE

Administration générale	p.2-3	Services au public	p.10
Situation financière	p.4-5	Mobilité	p.11
Économie	p.6	Déchets ménagers	p.11
Programme LEADER	p.7	Santé	p.12
Soutien à la vie associative	p.7	Habitat	p.12
Office de tourisme Argonne en Ardenne	p.8	Natura 2000	p.13
Développement du territoire	p.8	Trame Verte et Bleue	p.13
Développement touristique	p.9	Équipements	p.14-15
Plan Local d'Urbanisme intercommunal	p.10		

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



LES INSTANCES ÉLUES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- **6** réunions
- **135** délibérations votées

BUREAU COMMUNAUTAIRE

- **7** réunions
- **61** délibérations votées

COMMISSIONS THÉMATIQUES

- **27** réunions des **7** commissions : Développement économique, emploi, formation; Tourisme et communication; Aménagement du territoire; Finances et contrôle de gestion; Travaux et urbanisme; Environnement, agriculture, éolien, déchets ménagers; Sport, culture et vie associative.

AUTRES COMITÉS

- **1** comité de pilotage Mobil'Argonne
- **2** comités de pilotage Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s
- **4** comités techniques LEADER
- **12** réunions cantonales et **1** conférence des maires
- **4** réunions du comité «scolaire»



EXTENSION DES LOCAUX INTERCOMMUNAUX

Il s'agit d'un projet d'extension des locaux, à proximité de l'hôtel de ville suite à la mutualisation des services. Il consiste en la **réhabilitation** du bâtiment du 26 place carnot (à l'angle de la rue de Glasgow), ainsi que leur **extension** dans la parcelle située sur l'arrière, et la **création d'un accueil commun** entre la Mairie et la Communauté de Communes sur la rue de Glasgow. La maîtrise d'œuvre a été sélectionnée via une procédure de concours en janvier 2020.

Nous sommes dans les études de maîtrise d'œuvre avec un début des travaux prévu début 2021.

MUTUALISATION DES SERVICES ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET LA VILLE DE VOUZIER

Depuis le 1er janvier 2019, les deux collectivités ont mutualisé plusieurs services : communication, finances, marchés publics, informatique, services techniques, urbanisme (déjà depuis 2017) et ressources humaines. Concrètement, l'ensemble des effectifs a été administrativement rattaché à la communauté de communes, hormis les 2 agents de police municipale, et est mis à disposition de la commune.

ORGANIGRAMME des services communautaires

au 31 décembre 2019

105 agents

(3 en direction, 11 chefs de service et 91 agents)

99.91 Equivalents Temps Plein

(3 ETP direction, 11 ETP chefs de services et 85.91 ETP agents)

Services communs avec les communes

Services techniques communs : 861 heures soit 20 664 €

Service urbanisme (14 communes adhérentes) :

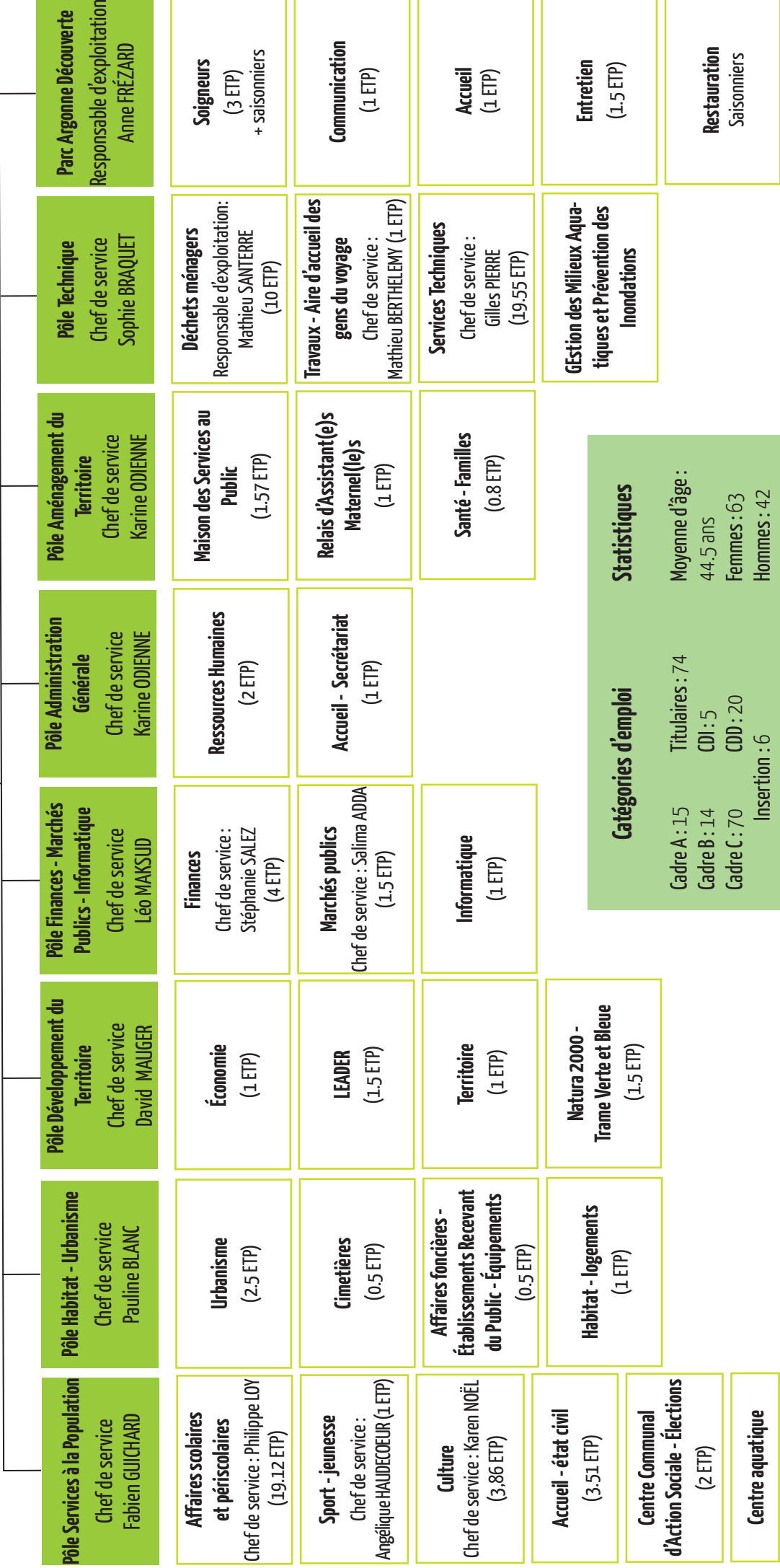
22 401 € (soit 3€ par habitant pour 7467 habitants)

Direction Générale des Services
Directeur Général des Services : Léo MAKSUD
Directrice Générale Adjointe : Karine ODIENNE
Directrice des Services Techniques : Sophie BRAQUET

Communication
Chef de service
Lorraine SCHULZ TAVERNE
(2 ETP)

Tourisme
(1 ETP)

Secrétariat de Direction
(1 ETP)

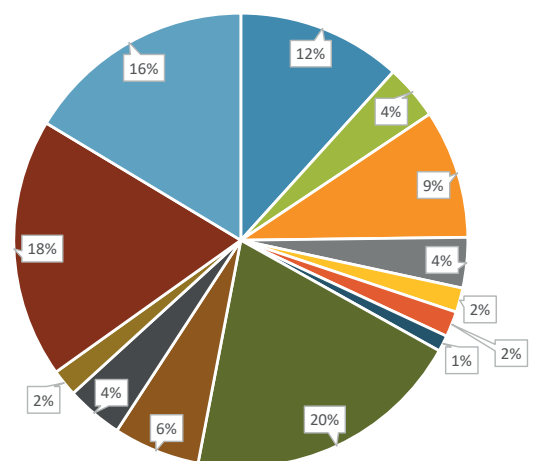


SITUATION FINANCIÈRE



DÉPENSES PAR CHAMP DE COMPÉTENCE (investissement + fonctionnement)

Tourisme (dont Parc Argonne Découverte)	1 297 507,19 €
Développement économique	434 276,82 €
Piscine	1 015 854,22 €
Aménagement du territoire	398 082,70 €
Services à la population	192 661,62 €
Environnement	201 271,85 €
Habitat	127 330,28 €
Déchets ménagers	2 207 751,70 €
SDIS	683 250,00 €
Reversement aux communes	448 362,98 €
FNGIR	211 795,00 €
Service commun	2 047 975,70
Autres	1 814 465,70 €
TOTAL	11 115 504,20 €
dont FONCTIONNEMENT	55 %
dont INVESTISSEMENT	45 %



- Tourisme
- Développement économique
- Piscine
- Aménagement du territoire
- Services à la population
- Environnement
- Habitat
- Déchets ménagers
- SDIS
- reversement aux Communes
- FNGIR
- Service commun
- Autres



RECETTES PAR TYPE (investissement + fonctionnement)

Subventions	1 169 219,73 €
FCTVA	43 530,00 €
Dotations	1 061 500,00 €
Impôts	4 197 117,26 €
Reversement aux communes	1 596 062,86 €
Vente de terrains, de marchandises, entrées au PAD...	1 222 620,86 €
Redevance Ordures Ménagères	1 503 753,94 €
Autres	149 304,66 €
TOTAL	10 943 108,64 €

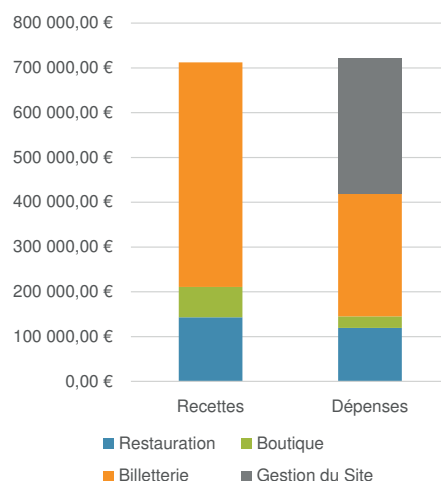
FOCUS SUR LE BUDGET DÉCHETS MÉNAGERS

Le service de collecte et de traitement des ordures ménagères est un service public industriel et commercial, il est donc dans l'obligation de s'équilibrer indépendamment des autres budgets de la 2C2A.

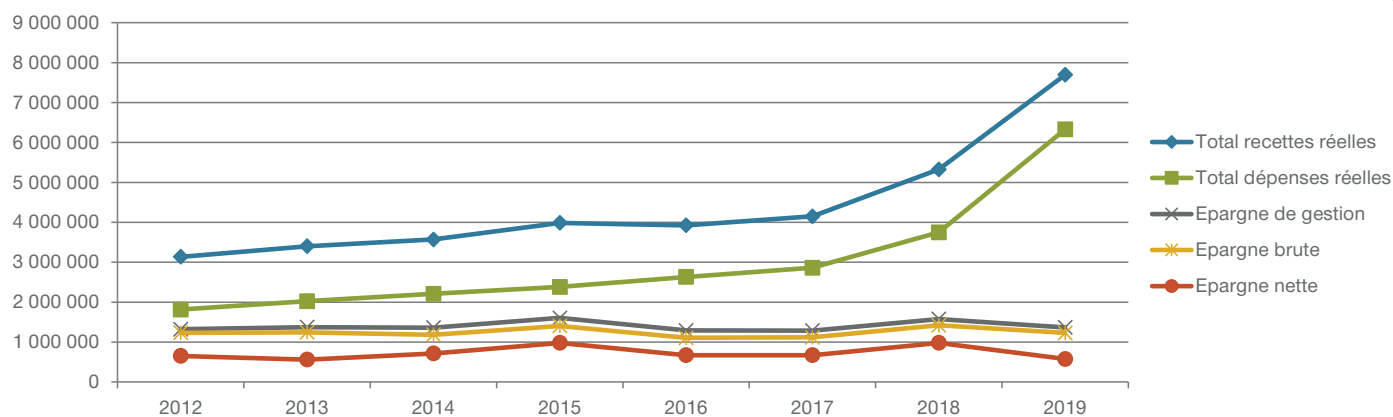
DÉPENSES	RECETTES
2 050 217,35 €	2 111 549,39 €
Charges de personnel 388 826,60 €	Vente de marchandises 329 810,37 €
Frais d'intérêts 7 210,74 €	REOM 1 503 753,94 €
Autres charges de fonctionnement 1 536 597,73 €	Soutien à la tonne triée 194 205,00 €
Amortissements 117 582,28 €	Autres recettes 83 780,08 €

LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION DU PARC ARGONNE DÉCOUVERTE

Les excellents chiffres de l'année 2019 au Parc Argonne Découverte ont permis de se rapprocher de l'équilibre d'exploitation.



LA CAPACITÉ À ÉPARGNER



L'année 2019 a été marquée par la mise en place de la mutualisation avec la Ville de Vouziers à compter du 1er janvier. Ces dépenses supplémentaires pour la 2C2A, sont neutralisées par une recette équivalente versée par la Ville de Vouziers sous la forme d'attributions de compensation. Ceci explique la hausse des dépenses et recettes de fonctionnement mais une épargne qui évolue peu et reste positive.

Recettes de fonctionnement
- Dépenses de fonctionnement
= Épargne de gestion
- Frais financiers
= Épargne brute
- Remboursement du capital
= Épargne nette

EN COURS DE DETTE

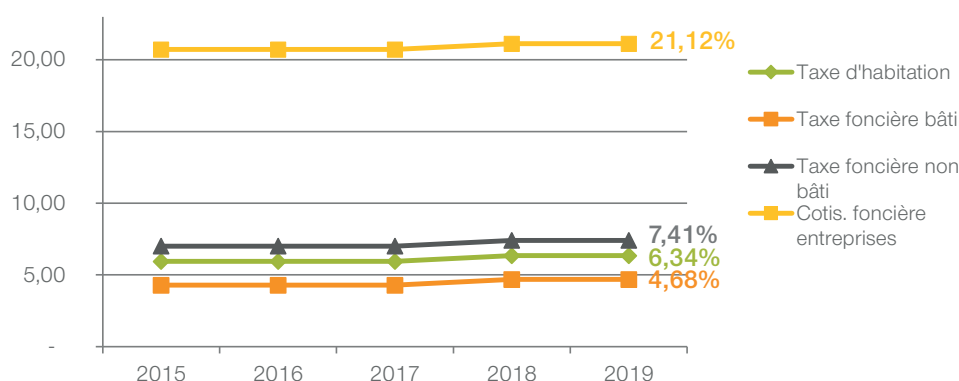
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Encours de dette	4,57 ans	3,52 ans	4,07 ans	5,10 ans	3,50 ans	3,29 ans

La capacité de désendettement diminue, grâce aux remboursements d'emprunts, pour atteindre 3,29 années. Cela signifie qu'il faudrait autour de 3 ans et 4 mois à la 2C2A pour se désendetter totalement si celle-ci y consacrait toute son épargne. Ce chiffre demeure en-dessous des seuils de risques, qui commencent lorsque la capacité de désendettement dépasse 10 ans.

TAUX D'IMPOSITION

En 2019, les taux d'imposition de la 2C2A sont restés identiques à 2018, année de la dernière augmentation. A ce moment là, ils n'avaient pas été augmentés depuis 2011, malgré la mise en place de nouveaux services, dont le nouveau centre aquatique. Ils ont été revalorisés de 0.4 point en 2018, afin que le territoire ne perde pas son éligibilité au Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale. Ce qui représente 194 077 € pour la communauté de communes et 301 295 € pour les communes du territoire. Le versement de ce fonds est conditionné par l'État à un effort fiscal minimum.

Evolution des taux d'imposition de 2015 à 2019





DISPOSITIFS D'AIDE AUX ENTREPRISES

ACCOR : ACCOMPAGNEMENT DES COMMERCE EN MILIEU RURAL

- **2** entreprises aidées en 2019 : elles ont reçu en moyenne **5 652 €** d'aide à l'investissement.
- Au total, les subventions versées par l'intercommunalité et la Région représentent **11 305 €**.
- Date de fin de l'opération : 31/12/2021

DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS D'ENVERGURE EN MATIÈRE D'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

- Mis en place en 2019
- **1** entreprise aidée en 2019 pour un montant de **16 473 €**.



SOUTIEN AU RÉSEAU DE PARTENAIRES

- **31 744 €** ont été versés à **Dynamic Argonne**, mais suite à la mise en pause du projet, les sommes non utilisées ont été mises en réserve.
- Une participation de **20 633 €** a été versée à la **Mission Locale**, pour l'insertion des jeunes.
- La contribution annuelle à l'agence **Ardennes Développement** s'élève à **15 713 €**.
- **6 299 €** ont été remis à **Ardennes Initiative**, afin de participer au développement économique du territoire.
- **9 470 €** à la **Chambre d'Agriculture**
- **24 000 €** au **Cerfe** de l'Université Reims Champagne Ardenne



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Au 31 décembre 2019, **4 cellules sur 5** de la **pépinière d'entreprises** étaient occupées, dont 1 départ et 1 nouvelle entreprise hébergée.
- Recrutement d'un **animateur économique** en mars 2019
- **61 locaux professionnels vacants** répertoriés sur le territoire
- **Plus de 230 contacts** dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projets économiques, dont :
 - 33 projets de **création ou de reprise**
 - 24 projets de **développement** (dont 4 en lien avec Ardennes Développement)
 - 48 demandes **diverses**



LE PROGRAMME LEADER

Le programme Leader est destiné à soutenir des projets de développement rural portés par les acteurs du territoire. L'an dernier, les stratégies de développement ont été valorisées par des acteurs locaux publics et privés réunis au sein du Groupement d'Action Locale (GAL) créé dans cette intention. En 2019 :

- 4 réunions du GAL, réunissant en moyenne 13 personnes
- 6 réunions des 6 membres du comité technique

Pour l'Argonne Ardennaise, ces temps de travail ont permis :

- l'accueil et le conseil de 49 porteurs de projets (+81% par rapport à 2018)
- le dépôt de 12 dossiers de candidature
- 462 487 € préprogrammés pour des projets ayant fait l'objet d'un avis d'opportunité favorable.
- 208 275 € programmés pour des projets ayant fait l'objet d'une décision d'attribution définitive.



SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE



ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

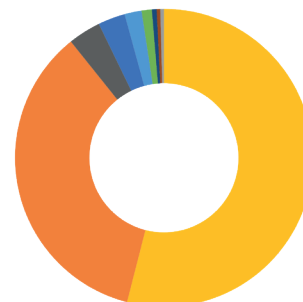
- Le service a été mis en place le 1er juillet 2018. A raison de 2 demi-journées par semaine, Laurent Scheffer (mis à disposition par la fédération française des MJC), accueille, renseigne et conseille les associations du territoire dans les locaux de la Communauté de Communes.
- 57 RDV ont eu lieu avec 46 associations du territoire.
- Motifs de sollicitation du service : budgets et subventions (36), fonctionnement général (15), statuts (8), projets des associations (16) et une dissolution.
- Formations : 5 fédérations d'éducation populaire, 5 jours de stage ont reçu 42 stagiaires de 19 associations différentes.



PARTENARIATS ET SUBVENTIONS PONCTUELLES

- 2 types d'aides existent : les partenariats (conventions pluriannuelles détaillant missions, objectifs et faisant l'objet d'une évaluation annuelle) et les subventions ponctuelles (un projet en particulier).
- Au total en 2019, 126 874,14 € ont été attribués à 22 associations. Les montants s'élevaient entre 160 € et 67 000 €.

Répartition par thématique



LOCAUX DU FJEP CS LA PASSERELLE

- Le bâtiment situé 15 rue du Champ de Foire à Vouziers est mis à disposition du FJEPCS La Passerelle par la commune. Son extension a été définie par le Conseil comme relevant de l'intérêt communautaire le 8 avril 2019.
- Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué le 4 septembre au cabinet TDA de Charleville-Mézières pour un montant de 121 440 € HT.
- Le plan de financement prévisionnel du projet a été approuvé le 19 décembre 2019.
- Coût estimatif des travaux : 1 600 000 € HT.



ACCUEIL, INFORMATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE PAR L'OFFICE DE TOURISME DE L'ARGONNE ARDENNAISE

- **30 785,45 €** de chiffre d'affaires à la boutique (+ 34,6% par rapport à 2018).
- **2 851** touristes accueillis dans les locaux de l'Office de Tourisme (Français à 87%)
- Les néerlandais sont les premiers touristes étrangers (52,3%), suivis par les belges et les anglais.
- Participation à **14** salons et foires.
- **5** Relais d'Information Touristique sur le territoire
- **3** agents à temps plein.
- **2 866** visiteurs sur la borne interactive et **2 700** sur le nouveau site internet.



TAXE DE SÉJOUR

35 129,54 € ont été collectés par la 2C2A en 2019 auprès des hébergeurs, en augmentation de 33% par rapport à 2018.

Cette somme a été intégralement reversée à l'Office de Tourisme de l'Argonne Ardennaise pour financer ses actions de promotion.

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



SENTIERS DE RANDONNÉE

Dans une logique de développement touristique vert et nature, la communauté de communes retravaille pleinement depuis le début d'année 2019 à la structuration d'un réseau de sentiers de randonnée d'intérêt communautaire répondant aux attentes des utilisateurs potentiels.

Avant de pouvoir baliser les sentiers sur le terrain, réflexions et travaux administratifs préalables ont été réalisés au cours de l'année :

- mise en place d'une méthodologie de travail en plusieurs phases
- repérages et prise en compte des contraintes liées au terrain (cheminements, entretien, propriétés, etc.)
- échanges avec les propriétaires publics et privés concernés puis propositions de conventionnement (42 propositions envoyées)
- engagement d'une démarche partenariale avec différents acteurs ou intervenants en matière de randonnée (mairies et personnes ressources en local, CD08, UDAP, ONF, VNF, communautés de communes limitrophes, ART (Agence Régionale du Tourisme), associations naturalistes ou patrimoniales, Office du Tourisme, FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre ...)
- préparation des déclarations d'impact NATURA 2000
- préparation des déclarations préalables soumises à l'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine)
- préparation du dossier de candidature de demande de financement LEADER
- réflexion autour des visuels des équipements à mettre en place
- démarrage réflexion autour d'une stratégie de communication





ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES

Ingénierie : création d'un dispositif local LEADER / Argonne Ardennaise

- **23** porteurs de projet touristique rencontrés ensemble
- dont **2** qui ont déposé des dossiers LEADER en 2019
- dont **1** qui a demandé l'aide de la Communauté de communes pour les hébergements

Mise en place d'une **cellule d'accompagnement** avec l'Office de Tourisme pendant toute la crise sanitaire des chenilles processionnaires, avec une veille quotidienne sur la page Facebook de l'Office de Tourisme, renseignements sur les dispositifs et accompagnement sur la partie marketing.

PROJETS

Réflexion d'un **Office de Tourisme commun** entre le Pays Rethélois et l'Argonne Ardennaise

- **3** réunions entre les présidents des deux Communautés de Communes
- travail régulier avec un cabinet d'avocats
- **1** rencontre qui s'est déroulée au Parc Argonne Découverte réunissant les deux territoires pour présenter l'idée du projet

Diversification de l'activité du Parc Argonne Découverte

- Créer un nouveau produit et conquérir la clientèle affaire
- Dossier en cours pour être déposé au service LEADER

L'enquête estivale 2019 auprès de 114 touristes sur le territoire a permis de mettre en évidence le profil type du visiteur touristique, ainsi que ses centres d'intérêts et ce qui a particulièrement plu durant le séjour.

Création d'un **projet clé en main « Ardenne sans ma voiture »** avec l'Office de Tourisme et le service développement du territoire et proposé auprès de l'Agence Départementale du Tourisme.

GRANDS PROJETS EN COURS

Suivi de projet voie verte : 2 réunions comité technique du Club Voie Verte avec le service développement du territoire. La développeuse touristique est interlocutrice, sur la partie touristique, auprès de l'agence de l'urbanisme.

PROMOTION DU TERRITOIRE / ÉVÉNEMENTIEL

- Promotion de la destination Sud Ardennes au salon **Provence prestige** à Arles pendant 1 semaine (plus de 20 000 visiteurs)
- Coach pour la deuxième année consécutive aux **48 h de l'innovation touristique** à Mulhouse – prix financier remporté par l'équipe accompagnée !
- Présence au **Mondial air ballon 2019**, avec plus de 500 000 visiteurs



SECTEUR RANDONNÉE

- Réflexion sur des **sentiers thématiques** et les **besoins des touristes**
- Réflexion sur les **lieux incontournables et patrimoniaux** des sentiers de Grande Randonnée de pays
- Réflexion sur la **route équestre touristique** «Mme d'Artagnan»

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

- **1** conférence des Maires pour présenter la **présentation des axes et orientations générales du PADD du PLUi et du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)**.
- **Planification :**
 - PLU de Vouziers : arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme en juillet 2019
 - RLPi : prescription de l'élaboration d'un RLPi sur le territoire de l'Argonne Ardennaise
 - PLU i : travail sur les axes et les orientations générales du PADD du PLUi et organisation des débats
 - SCoT Sud-Ardenne : élaboration de la trame du PADD du SCoT Sud-Ardenne
- **397** dossiers ont été instruits par le **Service d'Urbanisme Mutualisé** pour les 14 communes ayant adhéré **au dispositif**, dont **41** permis de construire.

SERVICES AU PUBLIC



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



**Maison
de services
au public**



- **3 367** personnes accueillies (+ 42,9 %) à Vouziers.
- **201** visites **délocalisés** à la demande, soit le double de 2018.
- **297** visites par mois en moyenne (+ 45.6 %) pour les 2 Maisons confondues.
- **23** jours de **formation et/ou d'information** cumulés pour les 2 animatrices.
- Coût du service: **42 273 €**.



SOLIDARITÉ ÉTUDIANT

- **11** bourses ont été attribuées pour l'année scolaire 2018/2019 à des **jeunes issus du territoire**, pour financer la poursuite de leurs études après le baccalauréat.
- Montant total : **3 856 €** , soit une moyenne de **350 €** par étudiant.



RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

- ANIMATIONS ROULE DOUDOU
81 séances d'animations dont 45 ateliers d'éveil, 36 animations collectives et **1** grande **fête de Noël** à Vouziers
Participants : **98** enfants et **33.3 %** des assistantes maternelles
- AUTRES ANIMATIONS
4 séances « **passerelles** » pour préparer les petits à l'entrée à l'école
1 sortie
- ALLO RAM : AU SERVICE DES NOUNOUS ET DES PARENTS EMPLOYEURS
53 assistantes maternelles et **72** familles ont utilisé le service pour se renseigner sur le calcul des congés payés et de la mensualisation, la rupture de contrat, la recherche d'un mode de garde...
47 entretiens en rendez-vous au siège.
- NOUNOU DATING : METTRE EN RELATION L'OFFRE ET LA DEMANDE
1 séance organisée en 2019
- RDV DU RAM : SE FORMER, S'INFORMER
12 assistantes maternelles ont participé à au moins un des **3** RDV programmés en 2019.
8 assistantes maternelles ont bénéficié de la formation continue.



MOBILITÉ

L'Argonne Ardennaise a été déclarée **lauréate** dans le cadre de l'appel à projets France mobilité en janvier 2019 pour son programme MOBIL'ARGONNE. Financé par l'ADEME à hauteur de 100 000 € pour un montant de dépenses éligibles de **205 020 €**, ce programme prévoit les actions suivantes :

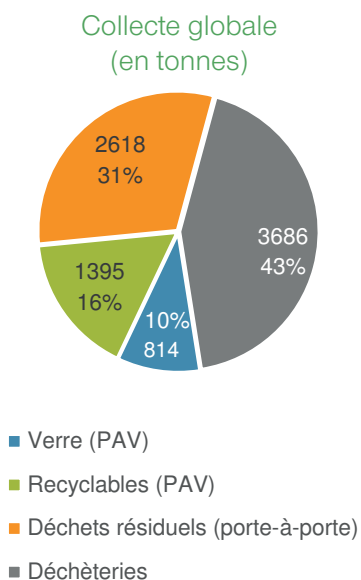
- Déploiement d'un **réseau d'auto-stop** structuré, organisé, sécurisé, pour lequel l'intercommunalité a adhéré à la SCIC REZO POUCE en juillet.
- Développement du **transport à la demande à vocation sociale**. L'association FJEPCS La Passerelle a remporté en octobre le marché inhérent à la mise en œuvre du programme et comprenant 2 lots : coordination et promotion/animation.
- Implantation d'un **réseau de bornes électriques**. Pour ce faire, le conseil communautaire a voté le 16 octobre la prise de compétence Création, entretien et exploitation d'Infrastructure de Recharge pour véhicules électriques.
- Diagnostic des tournées commerciales existantes et étude pour la mise en place d'un dispositif de soutien financier pour l'**acquisition de véhicules de tournées**
- Étude sur l'implantation d'**espaces de télétravail** en Argonne Ardennaise

Le premier comité de pilotage Mobil Argonne s'est tenu le 11 décembre regroupant 20 participants dont l'ADEME, la Région, le Département, la DDT, des entreprises privées du transport, la Mission locale sud Ardennes et l'EDPAMS.

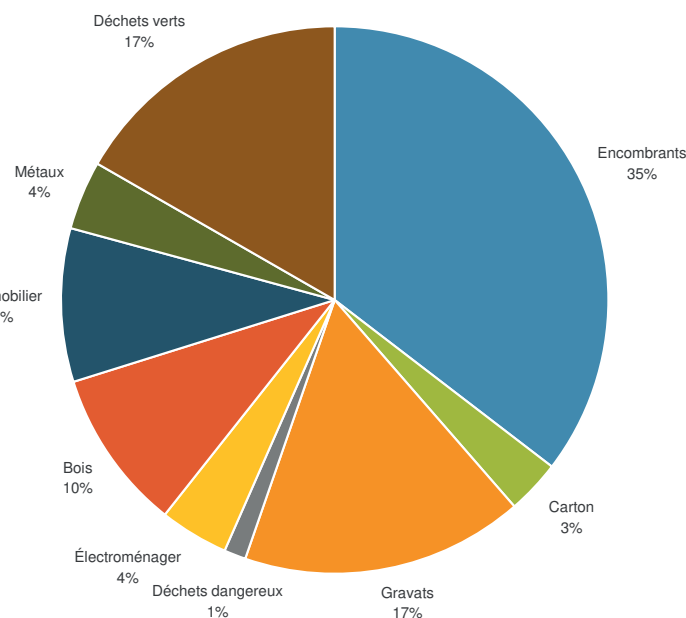
DÉCHETS MÉNAGERS

- **9 300** redevables (foyers et entreprises) pour **17 397 habitants**
- **63 094** passages dans les **6 déchèteries** du territoire

CE QUE L'USAGER « TYPE » PRODUIT PAR AN



Focus déchèteries



En 2019, les habitants de l'Argonne Ardennaise ont réduit leurs déchets résiduels de 116 tonnes. La qualité du tri est en baisse de 7 points, en raison d'incivilités ou d'erreurs d'inattention.



PRÉVENTION

- **18** animations réalisées dans les écoles du territoire
- **25** conventions de prêt de gobelets réutilisables.
- **2** prêts de kit de découverte des couches lavables





MAISONS DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLES

- **2 projets** à Vouziers et à Buzancy
- **Buzancy** : l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre a été réalisé suite à la prise de compétence en 2018. Le procès-verbal de mise à disposition a été signé avec la commune et le marché de travaux lancé (il sera attribué en 2020). Montant prévisionnel des travaux : **474 212 € HT**.
- **Vouziers** : elle sera aménagée dans les anciens bâtiments de l'école Avetant. La commune de Vouziers a acheté les terrains qui permettront l'aménagement d'un parking pour la patientèle. 2 réunions avec les professionnels de santé concernés ont eu lieu. Montant prévisionnel des travaux : **787 865 € HT**.



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

- Signée avec les partenaires le 25 avril 2019
- **6 axes stratégiques** et **1 axe transversal** : **33** fiches actions (1 action commencée, 24 actions en cours, 2 actions suspendues, 5 actions en attente, 1 action terminée)
- **10** partenaires pilotes de l'action plus l'Argonne Ardennaise :
 - FJEPCS La Passerelle : 9 actions
 - Groupement Hospitalier Sud-Ardenne : 2 actions
 - Argonne Ardennaise : 9 actions
 - Fédération Sport pour Tous : 1 action
 - Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie : 2 actions
 - Ass. d'appui aux professionnels de santé : 2 actions
 - SOS Hépatites : 2 actions
 - Maison des Adolescents : 2 actions
 - Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles : 1 action
 - Maison de la Nutrition : 1 action
 - Association Prélude : 2 actions



CHARTRE TERRITORIALE AVEC LES FAMILLES

- Signée le 25 avril 2019
- Territoire concerné : **22** communes et **2 269** habitants sur l'ancien canton de Buzancy
- **3** phases : diagnostic, mise en œuvre, évaluation
- Phase de **diagnostic** en 2019 :
 - **20** maires rencontrés entre juillet 2019 et décembre 2019
 - Rencontre de **8** partenaires : les délégués de l'échelon local MSA, le FJEPCS La Passerelle, l'ADMR, une infirmière, l'inspectrice de l'Education Nationale, la CAF des Ardennes, l'EDPAMS et le Département.
 - **2** commerçants rencontrés
 - Participation à **2** animations sur le secteur de Buzancy : Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s et A plus dans l'bus
 - **Thématiques** abordées lors des entretiens : démographie, commerces, services et équipements, emploi et formation, animations et engagement, habitat, culture, sport et loisirs, communication et information, lien social.

HABITAT



LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES

22 logements communaux étaient gérés par la 2C2A en 2019. **5** logements ont été rendus à la gestion de leur commune au 31 décembre 2019. Le taux de vacance était de **21,21 %** en 2019.



RÉNOVATION DES TOITURES ET FAÇADES

35 particuliers ont bénéficié de subventions de l'intercommunalité, pour un montant total de **31 984,52 €**.

HABITER MIEUX EN ARDENNES

42 dossiers ont été déposés et ont pu bénéficier des aides de l'ANAH, la région Grand Est et de la Communauté de Communes, pour un montant total de **49 997,46 €**. La participation de la Communauté de communes se monte à **19 291 €**.



LA ZONE NATURA 2000

- **6** sites sont concernés : Marais de Germont, Prairies d'Autry, Prairies de la Vallée de l'Aisne, Étangs de Bairon, Confluence des Vallées de l'Aisne et de l'Aire, Vallée de l'Aisne à Mouron.
- **7 139 ha** liés à des **milieux humides** (1/3 des communes de la 2C2A sont directement concernées).



SORTIES NATURE

- **9** sorties nature à Bairon, Autry, Vandy, Challerange, Lançon et Germont, organisées avec le **Regroupement des Naturalistes Ardennais** et le **Conservatoire d'Espaces Naturels Champagne-Ardenne** : **175** participants (soit une moyenne de 19 participants) dont 36% originaires de la 2C2A.



PROJETS ET ADMINISTRATION DU SERVICE

- Poursuite du travail de réflexion autour de la restauration du **Vieil-Étang de Bairon**.
- Mise en place d'un parcours découverte de 4,5 km autour du Vieil-Étang de Bairon.
- Partenariat avec le **CENCA** pour la gestion du marais de Germont et la mise en place d'une étude hydraulique.
- Poursuite du travail de communication autour des **espèces exotiques envahissantes**.
- **25** dossiers d'évaluation des incidences (retournements de prairie, arrachages de haies, dépôts de gravats...)
- **6** comités de pilotage

TRAME VERTE ET BLEUE

La Trame Verte et Bleue est un outil de préservation de la biodiversité issu du Grenelle de l'Environnement. En 2019, elle a été déclinée sur notre territoire avec «**Ma Haie pour les Hérissons**», opération de revalorisation des haies et de la faune qui y est associée. Ce projet sera actif sur la période 2019-2021 et consiste à vendre (à des tarifs subventionnés) des arbres, fruitiers, plants et équipements pour la faune sauvage et à dispenser formations et conseils pour les entretenir .



COMMANDES

- **275** commandes dont 256 **particuliers**, 11 **agriculteurs**, 7 **communes** et 1 **école**.
- **4 726** plants ont été commandés et livrés dont 2 936 **plants de haies**, 1 301 **petits fruitiers**, 489 **fruitiers**. Cela représente environ 3 000 mètres linéaires de haies.
- **88** équipements pour la faune sauvage (hôtels à insectes, cabanes à hérissons, nichoirs...)



CONSEILS ET FORMATIONS

- **6** permanences conseil ont permis de renseigner **62** personnes.
- **6** formations à la plantation ont accueilli **39** participants



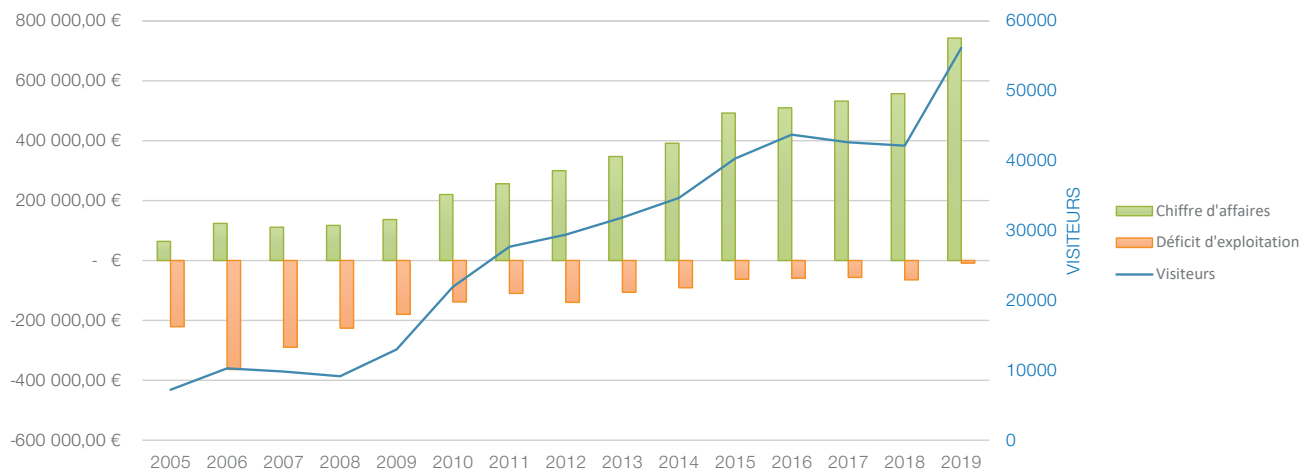
ANIMATIONS SCOLAIRES

- **40** animations scolaires ont eu lieu dans les **20** classes de **cycle 3** du territoire en partenariat avec la Maison de la Nature de Boult-aux-Bois
- **500** élèves en ont bénéficié





PARC ARGONNE DÉCOUVERTE



- 2019 a vu l'arrivée du **couple de loups arctiques** et la naissance de leurs louveteaux. La nouvelle politique de communication a également permis d'étendre la notoriété et l'attractivité du Parc. Ce fut la meilleure saison depuis son ouverture.
- **742 725 €** de chiffre d'affaires
- **8 662,11 €** de déficit d'exploitation (divisé par 7.5 par rapport à 2018)
- **56 136 visiteurs** en 2019, (**24 %** ne viennent pas des Ardennes, de la Meuse ou de la Marne : ces visiteurs sont issus du flux touristique)
- **1 075** abonnés au **Pass Illimité** (+ 43%)
- Notoriété : **12 263** abonnés à la Page Facebook et **2 137** au compte Instagram au 31/12/2019
- Réputation sur internet (note moyenne sur les 1390 avis (dont 567 collectés en 2019) des visiteurs) : **4,3 à 4,6 / 5** selon les plateformes (Facebook, Goggle et Trip Advisor).
- **86** articles de **presse**, reportages **télé** ou **radio**.
- Le **Centre de Soins** a pris en charge **204** animaux, soit une augmentation de 45% par rapport à 2018.
- Une **billetterie en ligne** a été ajoutée au site internet permettant de générer **11 427€** de chiffre d'affaires en 9 mois.
- L'animation **Animalier d'un jour** a rencontré un franc succès puisque toutes les séances ont été réservées pour **134** participants, soit 3 fois plus qu'en 2018.
- Début des **travaux d'extension** du bâtiment d'accueil.





- La **fréquentation** du centre aquatique en 2019, tout public confondu, est de **70 966** entrées, dont :
 - 28 854 entrées «public» (dont les accès à l'espace bien-être et aux événements ponctuels)
 - 5 858 entrées «activités aquatiques» (aquagym, aquabike...)
 - 17 133 entrées «associations et groupes» (associations sportives dont le Club Nautique Vouzinois, centres de loisirs...)
 - 18 976 entrées scolaires (écoles 2C2A, écoles hors 2C2A, établissements secondaires)
 - 145 entrées pour manifestations sportives
- Coût du fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Subvention au délégataire	599 029,20 €	Redevance occupation	200 000,04 €
Accès scolaires (dont collèges - estimation)	36 030 €		
Fourniture de petits équipements et frais d'entretien	2 764,83 €	Reversement de 50% des résultats (annulation erreur sur exercices antérieurs)	- 13 333,50 €
Autres (dont assurance)	2 428 €		
Dépenses total	640 252,03 €	Recettes totales	186 666,54 €

Coût total pour la 2C2A : 453 585,49 €

L'objectif, fixé dès la construction du centre, de maintenir le déficit de fonctionnement en dessous de 500 000 € est respecté.



44-46 rue du Chemin Salé

08 400 VOUZIERS

Tel : 03 24 30 23 94

www.argonne-ardennaise.fr

Page Facebook : @argonne.ardennaise

Conception : 2C2A - Impression : Félix, Vouziers - Juin 2019